

Paris, le 10 janvier 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### *Les ONG de protection animale reçues par le ministre de l'Agriculture*

Le ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, a reçu les 10 organisations de protection animale, membres du Comité d'experts « Bien-être animal » du CNOPSAV\*, le 9 janvier 2019, pendant plus d'une heure et demie. Cette rencontre avait été sollicitée par l'OABA qui souhaitait connaître les intentions du nouveau ministre sur les divers aspects de la maltraitance animale, de l'élevage à l'abattoir.

Ce dernier a clairement affirmé aux ONG qu'il lutterait contre la maltraitance animale « sans concession ». Cette lutte est d'ailleurs une priorité du ministère de l'Agriculture, [selon son communiqué publié ce jour](#).

Il sera toutefois nécessaire de mettre les moyens en adéquation avec cette ambition pour convaincre nos concitoyens. Les ONG ont en effet regretté le désengagement financier et humain des services de l'Etat sur le terrain depuis plusieurs années. Les ONG sont ainsi de plus en plus appelées à pallier la carence publique et à remplir des missions de service public, sans les financements qui sont censés les accompagner.

L'OABA a interpellé le ministre sur les conditions d'abattage, notamment sur la nécessité de faire évoluer certaines méthodes d'étourdissement. La question de l'abattage sans insensibilisation reste une « vraie question » selon l'expression du ministre qui s'est toutefois bien gardé d'annoncer la moindre mesure en faveur d'une évolution des pratiques.

Dans un rapport remis à son ministère en 2016 et présenté en juin 2017 aux membres du CNOPSAV, le CGAAER\*\* avait pourtant estimé que « l'abattage sans étourdissement est mal adapté à l'espèce bovine ». A ce jour, malgré les demandes de l'OABA, ce rapport n'a toujours pas été rendu public et aucune mesure n'a été prise par le ministère pour mettre un terme à la longue agonie des bovins égorgés.

\* Conseil National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale

\*\* Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux